



HOMÉLIE 154

30 août 2015

22 dimanche  
ordinaire

Marc 7, 1-23

Pour vivre une certaine sécurité, nous avons besoin d'un code connu par tout un chacun. Nous reconnaissons que les lois sont nécessaires pour vivre en société.

Personne ne peut s'en passer et les psychologues nous rappellent à quel point les lois, les règles sont essentielles à la construction et la

structuration d'un être humain. 2  
Les lois sont donc importantes mais à condition qu'elles ne se détournent pas de leur finalité et qu'elles soient édictées pour le bien de toutes et tous. Elles sont des moyens permettant la réalisation de chaque être humain car comme le rappelle le livre du Deutéronome, elles sont sagesse et intelligence (Dt 4, 6). C'est pourquoi les lois qui iraient à l'encontre de cette vérité fondamentale devraient être non seulement ignorées mais également outrepassées. Puisqu'elles sont une insulte au droit qu'elles sont censées servir. Il en va ainsi dans notre société civile, dans notre Eglise

et il en va également de même — 3  
dans l'exercice et la pratique de notre  
foi. Si nous pratiquons notre foi  
par notre présence dans une église  
par des moments de prière, des gestes  
de solidarité et de tendresse, nous le  
faisons, car nous avons la conviction  
qu'ils sont les signes extérieurs de  
ce qui habite au plus profond de nous-  
même. Nos paroles, nos gestes, nos actions  
sont en cohérence avec ce que nous som-  
mes. Il n'y a pas de rupture.

L'épisode de l'évangile de ce dimanche  
se situe peu après le récit de la  
distribution des pains. Phariséens et  
scribes s'approchent de Jésus. Ils vien-  
nent de Jérusalem, centre de la vie  
symbolique du peuple d'Israël, lieu

du Temple. C'est ici que l'on — 4  
garde les Écritures et que l'on célèbre  
le culte. Les pharisiens observent la  
Loi en toute chose. Quant aux scribes  
ils sont spécialistes de la lecture  
des Écritures. Tous remarquent que  
les disciples ne se lavent pas les mains  
au moment du repas. Le texte énumère  
avec beaucoup de détails, des compor-  
tements. La tradition en fait obligation.  
Une préoccupation y semble constante :  
celle de la séparation, de la limite  
entre les choses, entre les choses et  
les corps. Cela a bien un rapport  
avec la Loi : puisque elle a justement  
comme fonction d'énoncer la limite.  
La Loi est écrite.  
L'Écriture atteste une parole. Mais

elle n'est pas la Parole.  
 Les lecteurs ont à entendre entre les mots et les lignes. Pharisiens et scribes, comme tous les lecteurs, s'en tiennent la plupart du temps à la lettre de l'écriture pour ne rien entendre de la parole portée par la lettre.  
 Mais ils ont ceci de particulier qu'ils représentent le zèle pour l'écriture et pour la loi. Ainsi le dit Isaïe :  
 "Le peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi."  
 Ici, le cœur est le lieu du mouvement du desir. Que leur cœur soit loin de celui qui parle à travers les Écritures, cela est le lot commun et ce n'est pas cela que Jésus leur reproche. Il les accuse de donner le

spectacle d'un très grand respect pour les Écritures et les usages qu'ils en tirent mais de s'en servir pour établir et protéger leurs propres arrangements.  
 Les manières de vivre ou les pratiques rituelles, bien souvent obsessionnelles, construisent des murs autour des espaces fragiles et complexes du cœur de l'homme. Les mains propres donnent le change. Elles dissimulent. A qui sort de l'homme et qui peut le souiller cela appelle la parole de vérité et son travail de salut.  
 Jésus, dans l'Évangile, est cette parole. Il accomplit son œuvre. Il est venu chercher ce qui était perdu.